Image not found or type unknown

rond point et intersection

Par **pierre50**, le **01/09/2011** à **17:45**

madame, monsieur,
je souhaiterais savoir si un rond point ne comportant pas de panneau, n'ayant que deux "sorties", l'une sur la voie publique, l'autre privée, c'est l'entrée d'un lycée,
donc ce rond point peut il être assimilé à un carrefour...auquel cas, l'absence de la redondance d'un panneau d'interdiction en deçà dudit rond point est-il motif d'annulation d'un pv pour défaut de stationnement?
merci de bien vouloir me répondre, car à 35 euros l

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés